

La Gazette

de Cany-Barville

n°19
MARS 2022

Actualités :

- Cany-Barville solidaire avec l'Ukraine
- Infographie du budget

Ma ville :

- Paul MENISSIER nous a quittés
- Le retour du concours agricole

Histoire et patrimoine :

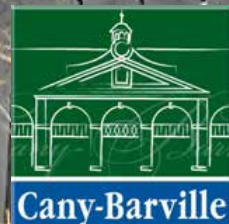
- Le château de Cany, un trésor du patrimoine normand

Culture :

- Boîtes à Lire : partager le plaisir de lire

Portrait de canycais :

- Sarah MORAND, une brasseuse engagée et passionnée





Edito

- Editorial du Maire - p.3

Actualités

- Cany-Barville solidaire avec l'Ukraine - p.4-5
- Infographie du budget - p.6
- Combien de véhicules circulent dans le centre-ville de Cany-Barville ? - p.7

Ma ville

- La chanteuse Julie PIETRI à Cany-Barville pour l'élection Super-Mamie - p.8
- Paul MENISSIER nous a quittés- p.8
- Première réunion de la réserve communale de sécurité civile - p.9
- Le retour du concours agricole - p.9
- Une entreprise se lance dans la location de vélos - p.10
- Eric JOURDAIN, directeur du pôle technique- p.10
- Luc SIMONOT, chef de projet « Petites villes de demain » - p.10
- Les Français sont appelés aux urnes - p.11

Parole de cauchois

- Eul coucou d'la vie / L'horloge de la vie - p.11

Associations

- Accord'Albâtre : une joyeuse bande de musiciens- p.12
- Une association canycaise au chevet de l'orgue - p.12
- Une belle dynamique pour le club de l'amitié - p.13
- La Fête du Jeu a fait un tabac - p.13
- Découvrez la vallée de la Durdent avec les Randonneurs Canycais - p.13

Histoire et patrimoine

- Le château de Cany, un trésor du patrimoine normand - p.14-15

Culture

- Boîtes à Lire : partager le plaisir de lire - p.16
- L'agenda culturel des prochaines semaines - p.16
- Un nouveau site web pour la médiathèque - p.17
- Profitez du soleil pour découvrir le chemin des Poètes - p.17
- Coups de coeur des bibliothécaires - p.17

Feuilleton

- Episode 1 : Aux origines de la République - p.18

Actualités du CME

- Une nouvelle année de travail pour le CME - p.19

Portrait de Canycais

- Sarah MORAND, une brasseuse engagée et passionnée - p.20-21

Travaux

- Plusieurs plantations d'arbres par le service espaces verts - p.22
- Rénovation des salles de bain de la résidence d'autonomie - p.22
- Des travaux prévus route de Veulettes - p.22

Tribunes d'expression

- Tribunes d'expression - p.23



8



15



22

Chères Canycaises, Chers Canycais,



Je vous présente avec plaisir ce nouveau numéro de la Gazette de Cany-Barville, votre journal d'informations municipales.

Pour introduire mon propos, je souhaite évoquer la situation géopolitique actuelle notamment au sujet de l'Ukraine. Qui aurait cru qu'après des années de paix la guerre serait de retour en Europe ? Qui aurait pu penser qu'au XXIème siècle, un régime dictatorial puisse envoyer son armée envahir un pays souverain et annexer une partie de ses territoires ? Malheureusement, cette actualité effrayante nous renvoie aux heures les plus sombres de notre histoire.

En tant qu'europeén, nous avons des questions à nous poser au sujet de notre sécurité et de notre avenir. Comment assurer la paix au sein de notre union ? Doit-on envisager une défense à l'échelon de l'UE ? Comment préserver notre modèle basé sur la solidarité et notre idéal européen d'union dans la diversité ?

A travers les moments difficiles de son histoire, Cany-Barville a toujours su se tourner vers l'humanisme et la solidarité. En effet, durant la Première Guerre mondiale, notre ville fut un phare dans la nuit pour de nombreuses familles belges qui fuyaient les bombes allemandes. C'est donc avec une certaine fierté que nous avons appris que des administrés voulaient apporter leur aide au peuple ukrainien. Comme leurs aînés, des Canycais ont choisi d'opter pour l'entraide et la fraternité. Sachez que la ville de Cany-Barville se tiendra au côté des citoyens dans leurs actions solidaires.

La situation ukrainienne nous démontre à quel point la démocratie et la liberté sont fragiles mais indispensables à l'épanouissement de l'Homme. Les personnes qui en profitent ont tendance à l'oublier. En France, la participation aux élections recule d'année en année, et les campagnes électorales souffrent d'un manque criant d'engouement. Pourtant, il faut que nous soyons tous mobilisés pour faire entendre notre voix. Nous avons la chance d'élire nos représentants, de voter en fonction de nos convictions, de donner ou non notre préférence à un projet politique... Ne laissons pas les autres décider de notre destinée à notre place. La meilleure manière de faire vivre une démocratie est de voter.

Pour une collectivité territoriale, chaque début d'année est synonyme de projets et de vote du budget. Ce dernier sera assez tendu, comme pour beaucoup de ménages français, en raison de la hausse des prix de l'énergie et du coût de la vie. Nous allons d'ailleurs continuer nos travaux de rénovation énergétique pour réaliser des économies sur le long terme. Malgré un contexte économique national peu favorable, nous poursuivons nos objectifs qui sont de maintenir le dynamisme de notre ville, de renforcer son attractivité, de préserver son patrimoine, sans augmenter les impôts locaux.

Avec la fin des mesures sanitaires et l'arrivée des beaux jours, de nombreuses animations seront organisées, par les services de la commune et les associations canycaises, dans les prochaines semaines. Nous vous invitons à y participer. A Cany-Barville, nous avons à cœur de vous proposer, chaque année, un programme événementiel varié. Les animations nous donnent l'occasion de se retrouver et de tisser des liens sociaux. Elles font rayonner notre ville au-delà de ses frontières et permettent de dynamiser le centre-ville. Comme vous l'aurez compris, l'événementiel est un élément essentiel du bien vivre-ensemble qui caractérise notre commune.

Avant de vous laisser à la lecture de ce nouveau numéro de la « Gazette », je tiens à vous rappeler que les élus du conseil municipal et moi-même restons à votre entière disposition pour toutes demandes au sujet de notre belle ville.

Jean-Pierre THEVENOT

La Gazette de Cany-Barville

Directeur de la publication : Jean-Pierre THEVENOT - Rédacteur en chef : Valentin LANGE

Comité de rédaction : Coralie CAUCHY, Jean-Charles FONTAINE, Nicole GIBOURDEL, Pierre-Yves JEGAT, Isabelle JOURDAIN - Contributeur : Céline ARLAY - Florence JASPART - Michel BASILLE

Conception : Service communication - Crédit photo : Service communication

Editeur : Commune de Cany-Barville

25 place Robert GABEL - 76450 Cany-Barville - mairie@cany-barville.fr - 02.35.97.71.44

Impression : Imprimerie BANSE - 3 Rue Bailly, 76400 Fécamp - Dépôt légal : Novembre 2021



› **Cany-Barville solidaire avec l'Ukraine**

Fidèle à sa tradition d'accueil et de solidarité, la ville de Cany-Barville s'est portée volontaire pour accueillir des réfugiés ukrainiens. Elle a ainsi mis à disposition trois chalets du camping municipal « le Clos des Charmilles » soit une capacité d'accueil de 14 personnes maximum (2 chalets 2 chambres (4 personnes) et 1 chalet 3 chambres (6 personnes). De plus, un comité de pilotage des actions en faveur de l'aide et de l'accueil des réfugiés ukrainiens a été créé. Ce dernier est composé d'élus du conseil municipal et de membres du CCAS.

« la ville de Cany-Barville s'est portée volontaire pour accueillir des réfugiés ukrainiens. »

Depuis sa mise en place, le comité a réalisé, entre autres, une collecte de produits de première nécessité auprès des commerces et entreprises du territoire. Nous saluons d'ailleurs l'élan de solidarité de ces derniers. Grâce à cette action, les chalets sont prêts à accueillir dignement les réfugiés. Un plan d'accompagnement sur le court, moyen et long terme a également été conçu afin de favoriser l'autonomie et l'inclusion de ces personnes. Nous comptons sur la convivialité des Canycais, pour permettre aux réfugiés ukrainiens de se sentir accueillis avec bienveillance.

Sur notre territoire, la solidarité s'organise à l'échelle de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre (CCCA). Les services de la structure sont en charge de recenser les hébergements disponibles des collectivités mais également des particuliers. A ce sujet, un questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie pour les administrés qui souhaiteraient héberger des réfugiés. Il est important de souligner que la priorité est donnée aux personnes disposant d'un gîte, d'une maison secondaire ou d'un logement indépendant. La CCCA élabore également un projet de suivi des personnes accueillies sur longue période. Elle travaille à la future création d'un réseau de réfugiés, d'organisation d'activité de sociabilisation, d'un soutien à la mobilité...

Les collectivités de notre territoire se mobilisent pour offrir aux ukrainiens ayant fui la guerre, un refuge, une parenthèse de réconfort et une aide à la reconstruction des cœurs et des esprits. Nous sommes fiers de relever ce défi solidaire.



▶ Exemple de chalet du camping*** « Le Clos des Charmilles »

Budget pour le bien vivre-ensemble

Le budget de fonctionnement de Cany-Barville est de 3 525 000 €. Il prend en compte l'énergie, les divers abonnements, l'entretien des bâtiments et des espaces verts, les ressources humaines... Tout ce qui permet aux services d'exercer correctement leurs missions, d'accueillir le public dans de bonnes conditions et d'assurer les compétences de la commune. A noter que cette présentation ne prend pas en compte les investissements. Nous vous proposons une sélection par thème mettant en avant les dépenses de la commune pour garantir le bien-vivre ensemble, mais également pour vous démontrer l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur le budget de la ville.

Ecoles (fournitures, ressources humaines, entretien des bâtiments...)



454 011 €
dont 76 129 € d'énergie

Energie (électricité, gaz)



407 500 €

Espaces verts (floriculture, plantations, ressources humaines, entretien...)



353 199 €
dont 18 198 € d'énergie

Sport (entretien des bâtiments, ressources humaines...)



162 209 €
dont 93 514 € d'énergie

Sécurité (tranquillité publique, défense incendie, ressources humaines, fournitures...)



120 951 €

Culture (ressources humaines, entretien des bâtiments, animations culturelles...)



81 860 €
dont 16 709 € d'énergie

Fêtes et cérémonies (animations diverses)



65 000 €

Subventions aux associations



58 550 €
dont 32 100 € pour le sport



► **Combien de véhicules circulent dans le centre-ville de Cany-Barville ?**

Du 29 janvier au 4 février 2022, une étude a été menée, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime, à Cany-Barville pour connaître le nombre de véhicules traversant le centre-ville et leur vitesse moyenne.

De nombreux canycais se sont interrogés sur la présence de câbles traversant la chaussée dans la rue du Général de GAULLE. Il s'agissait du système de comptage de véhicules déployé par le Département de la Seine-Maritime pour collecter des données sur la circulation à Cany-Barville. Deux zones spécifiques ont été identifiées pour avoir une vision globale du flux routier dans la petite ville cauchoise : la rue du Général de GAULLE et la rue du Bailliage de Caux.

Rue du Général de GAULLE : un carrefour stratégique

Nous savions déjà que la rue du Général de GAULLE, avec ses nombreux commerces de proximité et l'Hôtel de Ville, était le cœur battant de Cany-Barville. Les chiffres de l'étude le démontrent. En effet, 39 285 voitures traversent, dans les deux sens, l'artère principale du centre-ville chaque semaine. Soit une moyenne journalière de 5 612 véhicules ou 233,8 par heure. Une autre donnée intéressante est la vitesse moyenne enregistrée qui est de 22 km/h. Ces données sont encourageantes pour la municipalité car elles prouvent que Cany-Barville est attractif et que les efforts pour réduire la vitesse portent leurs fruits. Bien sûr, il y a toujours des récalcitrants, des personnes qui ne respectent pas les limitations, mais ils restent très minoritaires. De plus, selon l'étude, les plus grandes vitesses sont enregistrées le soir et tôt le matin. Cette information est utile pour optimiser les contrôles de vitesse réalisés par la Police Rurale.

« 39 285 voitures traversent, dans les deux sens, l'artère principale du centre-ville chaque semaine. »

Rue du Bailliage de Caux : Un axe secondaire important

La rue du Bailliage de Caux est une porte d'entrée et de sortie du centre-ville. Au total, 32 701 véhicules empruntent cet axe chaque semaine. La spécificité de ce secteur est qu'il est fréquenté par les poids lourds (711 par semaine) desservant les entreprises comme Polytech ou contournant la rue du Général de GAULLE. De plus, la vitesse moyenne de cette zone est plus élevée que celle du centre (27,8 km/h contre 22 km/h). Ces chiffres soulignent la pertinence des travaux de rénovation menés par la ville de Cany-Barville dans ce quartier, en particulier pour l'installation d'un ralentisseur et de l'élargissement des trottoirs. Ces différentes actions permettent de casser la vitesse des véhicules entrant dans le centre-ville et de protéger les piétons. Une fois de plus, les infractions au code de la route ont majoritairement lieu en fin de journée ou très tôt le matin. Une indication que les agents de la Police Rurale prendront en compte dans l'exercice de leurs missions.

Depuis plusieurs années, la ville de Cany-Barville mène une politique de sécurisation des piétons et de limitation de la vitesse dans la ville. Les différentes données de cette étude soulignent que l'ensemble de la population respecte largement les limitations de vitesse. Cependant, quelques personnes s'obstinent à maintenir une conduite dangereuse. C'est pour cela que la municipalité poursuivra ces réflexions autour de l'aménagement du centre-ville, de la prévention routière mais également de la répression dans le but de garantir la sécurité de tous. A noter, des études de comptage de véhicules sont envisagées dans d'autres secteurs de la ville.



› La chanteuse Julie PIETRI à Cany-Barville pour l'élection Super-Mamie

Le dimanche 6 février journée fut très animé à Cany-Barville ! En effet, la petite ville cauchoise accueillait l'élection de Super-Mamie Seine-Maritime et, en deuxième partie, un concert exceptionnel de la chanteuse Julie PIETRI. A en croire les retours de nombreux participants (plus de 400 personnes) la fête fut une belle réussite.

Entre séquence émotion, humour, chansons, les candidates de l'élection ont relevé tous les défis proposés par le comité Super-Mamie. Nous tenons à féliciter l'ensemble des participantes et plus particulièrement Marie-Agnès JUSTIN, la nouvelle Super Mamie Seine-Maritime.



En fin de journée, c'était au tour de la chanteuse Julie PIETRI de faire le show pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont eu la chance d'assister gratuitement au concert. Ce fut un retour dans les années 80 pour les plus âgés et une découverte pour les plus jeunes mais tous sont repartis avec les paroles de « *Eve lève-toi* » et « *Maria Magdalena* » en tête.

Nous remercions à l'ensemble des partenaires, bénévoles et commerçants de Cany-Barville pour leur participation. Sans l'implication de ces derniers la fête n'aurait pas été aussi belle.

› Paul MENISSIER nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons, le décès de Paul MENISSIER, un homme à la vie rocambolesque.

Ce Canycas, né en 1920, fut dans sa jeunesse un héros de la résistance ayant rejoint les Forces Françaises Libres (FFL) suite à l'appel du 18 juin. Après s'être battu en Afrique de Nord, ce dernier parti pour l'Angleterre en 1943 d'où il embarqua pour plusieurs missions jusqu'en 1945.

Après la guerre, il s'installa dans le pays de Caux pour vendre du matériel agricole avant de devenir un garagiste bien connu des Canycas. Paul MENISSIER s'est éteint à l'âge de 102 ans après avoir mené une vie pleine d'aventures.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de cet illustre homme.





› Première réunion de la réserve communale de sécurité civile

Pour la première fois depuis sa création, les membres de la réserve communale de sécurité civile (RCSC) se sont réunis, le mardi 22 février 2022, en présence de Patrick TREND, vice-président de la commission « Hygiène et Sécurité » et Jean-Pierre THEVENOT, Maire de Cany-Barville. Le but de ce rassemblement était d'officialiser l'entrée en fonction des bénévoles de la RCSC, de présenter les prochains événements et d'évoquer des projets en lien avec la sécurité.

Pour rappel, les missions de ces Canycais.es volontaires sont d'aider les agents municipaux et élus en cas de crise (catastrophe naturelle, accident industriel, attentat...) en participant au soutien et à l'assistance de la population.

Le mardi 3 février, le plan communal de sauvegarde a été déclenché et les membres de la RCSC ont été alertés afin de se tenir à disposition des services de la commune de Cany-Barville. Fort heureusement, il s'agissait d'un exercice de sécurité, mené en partenariat avec le collège Louis BOUILHET, initié par le SIRACED-PC de la préfecture de la Seine-Maritime, pour simuler un accident industriel. L'entraînement s'est parfaitement déroulé et toutes les personnes mobilisées ont répondu présentes.

Ce type d'exercice est indispensable pour préparer les agents et les partenaires à gérer efficacement une éventuelle crise majeure dans notre commune.



› Le retour du concours agricole

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le traditionnel concours agricole du lundi gras, le 28 février 2022.

Cette année fut spéciale car elle était celle des retrouvailles après un an d'absence en raison de la pandémie de COVID-19.

Parmi les nombreux lauréats, Alexis DAVID et Christal AVENEL ont remporté le « prix jeunes éleveurs ». Il s'agit d'une récompense créée, par la ville de Cany-Barville, pour cette édition afin de mettre en avant la nouvelle génération d'agriculteurs. Au vu de la qualité des bêtes qu'ils ont présentées, une chose est sûre, la relève est bien assurée.



» Une entreprise se lance dans la location de vélos

A partir de la mi-avril, il sera possible de louer des vélos à Cany-Barville, grâce à l'entreprise VéloCaux. Les dirigeants vous proposeront de réserver en ligne des vélos classiques, électriques ou pour enfants. Nous vous présenterons un portrait de l'entreprise et de son créateur dans le prochain numéro de la Gazette (juillet 2022).

Pour plus d'informations :
e-mail : reservations@velocaux.fr
Téléphone : 02 77 24 76 67
Site internet : www.velocaux.fr



» Eric JOURDAIN, directeur du pôle technique

Depuis le mois de janvier, la commune de Cany-Barville a recruté un nouveau directeur du pôle technique, Eric JOURDAIN.

Ce dernier possède de nombreuses expériences professionnelles dans le secteur privé et public. Il est, en effet, passé par un bureau d'études techniques, le Havre Seine Métropole puis la communauté de communes de la côte d'Albâtre.

Au sein de la commune de Cany-Barville, il a pour fonction de superviser tous les travaux réalisés en interne et par les entreprises, d'encadrer 11 agents dont 2 responsables d'équipes, de suivre l'état du patrimoine municipal, et de gérer les relations avec les partenaires institutionnels.

Eric JOURDAIN apportera aux services son expertise technique et sa connaissance du management d'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la commune de Cany-Barville.



» Luc SIMONOT, chef de projet « Petites villes de demain » (PVD)

Dans le numéro 14 de « la Gazette de Cany-Barville » nous vous annonçons que les villes de Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux avaient été sélectionnées pour intégrer le programme « Petites Villes de Demain ». Les deux villes ont donc recruté, en partenariat avec la communauté de communes de la côte d'Albâtre, un chef projet, Luc SIMONOT.

Fort de cinq années d'expérience au service de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, cet agent possède une fine analyse des enjeux liés au développement durable, économique et urbain. Luc SIMONOT a pour mission de renforcer l'attractivité de notre territoire, de l'engager dans un processus de transition écologique, d'améliorer l'aménagement de nos centres-villes afin de les rendre plus agréables pour les habitants.

En d'autres termes, il se chargera d'améliorer la qualité de vie dans nos communes pour en faire des « petites villes de demain » attractives, durables et solidaires, adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Bienvenue !



› Les Français sont appelés aux urnes

En 2022, des élections majeures pour la vie démocratique auront lieu dans notre pays. Les Français seront ainsi invités à voter lors de l'élection présidentielle qui se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin.

A Cany-Barville, les élections seront organisées dans la salle Daniel PIERRE. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

A noter, pour pouvoir voter il faut posséder la nationalité française, être majeur, jouir de ses droits civils et politiques, être inscrit sur la liste électorale.

› Eul coucou d'la vie

Est pas un biâu matin euq t'as guétté pou vai eud'vant té ta vie, à ta mé t'en premier coup eud gueule d'affamé, forchément il est 6 heu et d'mie.

Les bib'rons et pis les langes cochonnés s'enchainent, les dents qui perchent, les g'noux écorchaient avec du sang, tu granis men gars et pis t'es pas en r'tard, tant mieux por té car il est déjà quart moins eud dix heu

Pis est la rentreille dans les maisons pou savé, vite fait faut savé li, écrille et pis compter pou euq pu tard tu puisse él'ver ta famille et tout cha du coupé eud tes 13 ans et d'mi. Tout cha galope eud d'avant té, eul coucou eud ta vie annonce qu'il est midi et d'mi.

Te v'la grand men garchon, asse t'heu tu deu batailler pou réussille dans ta vie, de chicannes en galères t'as tout d'meïme bié reussi, t'as fait des morpions qui sont cotents eud vai qu'c'est té eul meilleu, qui disent euk ta bié avanché dans la vie...sans s'arr'ter pou té la roue tourne, il est déjà 16 heu.

16 heu est l'heu eud fé collation, eud goûter, goûter à eum tieu eud repos, fé médiane après avé maqué eul midi. La vie t'as eum tieu amoché mais eud l'argent t'en a eum tieu eud d'avant tai. Vai du pays t'aurais bié aïmé cha, pis des copains, eud z'amis y sont là avec té car déjà à ta montre à gousset il est d'jà 18 heu et d'mi

Su eune jorneille y a 24 heu, 12 heu ou tu veille eul jou, eul solei d'la vie est la pou euq tu veille clé et pis 12 heu ou s'est moins clé, eum tieu plus gris, meïme des fait est triste, y disent comme cha qu'c'est la vie alors eud'mande au bon diu deu t'laisser encore eum tieu avec nous z'aôtes comme cha jusqu' 6 heu et d'mi.

› L'horloge de la vie

C'est de beau matin que t'as ouvert les yeux à la vie, à ta mère ton premier coup de gueule d'affamé, normal il est 6 heures et demie.

Les biberons et les langes souillés s'enchainent, les dents qui percent, les genoux écorchés qui saignent, tu grandis, tu n'es pas en retard, heureusement car il est déjà 10 heures moins le quart.

Puis c'est la rentrée dans les maisons du savoir, très vite il faut lire, écrire et compter pour sortir avec l'espoir d'avoir une situation nourricière et tout ça du haut de tes 13 ans et demi. Tout va très vite, l'horloge de ta vie annonce qu'il est déjà midi et demi.

Te voilà un grand, tu entres dans la bataille qu'on nomme la vie, de conflits en galères t'as quand même bien réussi, t'as fait des enfants qui disent avec fierté que tu es le meilleur...sans arrêt tourne la roue, pour toi il est déjà 16 heures.

16 heures c'est l'heure de goûter, goûter au repos que l'on dit bien mérité, même un peu brisé t'as encore l'envie de la vie, l'argent t'en as un peu, les voyages...t'aurais pu faire mieux, les copains, les amis...regarde autour de toi ces visages qui sourient...c'est l'instant présent, à ta montre il est 18 heures et demie.

Sur une journée il y a 24 heures, douze heures sont éclairées par le soleil de la vie et douze heures ou le ciel est un peu plus gris, alors fais que dieu t'aide avant de t'appeler à lui, à finir le tour de l'horloge et atteindre 6 heures et demie.

Michel BASILLE



› Accord'Albâtre : une joyeuse bande de musiciens

Nous sommes un groupe de musiciens (accordéonistes, chanteur, trompettiste, batteur,...). Nous animons divers événements. Nos projets consistent à réaliser un enregistrement d'un CD avec souscription puis de pouvoir organiser un premier Festival d'Accordéon sur notre territoire.

Nous recrutons également de nouveaux musiciens motivés pour jouer en orchestre (accordéonistes, batteur ou chanteur...). Nous avons participé, le dimanche 13 mars, au concert « Sur les traces de Bourvil » qui a eu lieu à Clasville 16h puis nous animerons également le

repas des anciens à Cany-Barville et plusieurs concerts sont prévus dans la région.

Nous informons les Organisateurs que nous sommes à votre disposition pour animer thé dansant, concert, repas des anciens ou autres dans vos communes.

Pour tous renseignements sur les prestations contactez Matthieu Lacour au 02 76 39 91 78 ou sur le www.cany-accordeon-club.com. Pour les cours d'accordéon ou de clavier veuillez contacter Annie Lacour 06 85 30 07 65.



› Une association canycaise au chevet de l'orgue

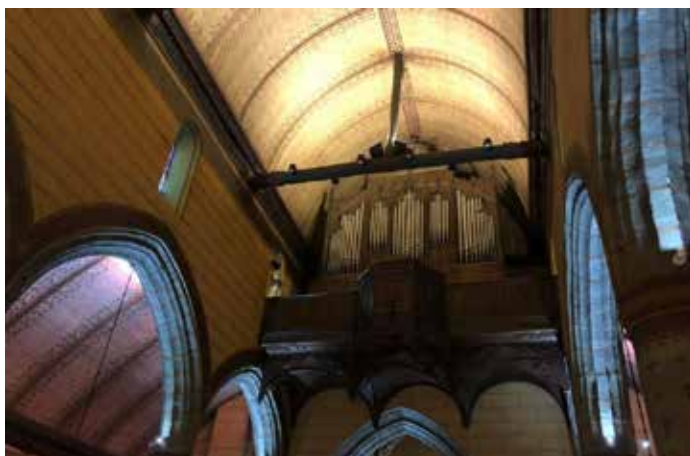
Notre association des Amis de l'Orgue de l'église Saint-Martin de Cany-Barville a été créée en 2007. Afin de collecter des dons, elle a organisé de nombreux concerts et lotos. En collaboration avec la municipalité de Cany-Barville, notre association a participé à la remise à niveau de l'orgue de tribune.

En 2018, la ville est intervenue pour la remise en état et l'entretien de l'orgue pour un montant de 19 000 €. De notre côté, l'association a assuré l'achat d'un jeu supplémentaire et nécessaire pour un prix de 6 200 €.

Après avoir fait cette dépense, notre association a pu procéder à l'acquisition d'un orgue de chœur au prix de 17 000€. Cet instrument provenait d'une église allemande désacralisée. Il est actuellement stocké dans les locaux de la mairie et attend de pouvoir être remonté et couplé avec l'orgue de tribune.

Afin de concrétiser notre projet, nous devons collecter 40 000 €. En plus de l'appel aux dons qui a été lancé début janvier, plusieurs manifestations importantes sont déjà prévues comme le :

- **Concert des petits chanteurs à la croix de bois le samedi 02/07 à 20h30 et dimanche 03/07 à 16h**





› Une belle dynamique pour le club de l'amitié

Le club de l'amitié a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées, de leur proposer des activités et des moments conviviaux.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 17 février 2022 en présence de nombreux adhérents. Ce fut l'occasion pour Michel LEVIEUX, le président, de présenter le calendrier des animations dont les prochains événements marquants sont un concours de dominos le 14 avril, une sortie au mois de mai ou un tournoi de coinchée le 23 juin.

› La Fête du Jeu a fait un tabac

Avec une centaine d'entrées, la Fête du Jeu de société de l'association Ascalud fut un véritable succès. Pour preuve, en plus des nombreux locaux, des personnes en provenance du Havre avaient fait le déplacement dans le but de participer à cet événement convivial, le dimanche 20 mars dernier, à la salle du Bailliage de Caux.

Pour continuer de jouer aux jeux de société toute l'année, rendez-vous à la ludothèque «Ascalud», le mercredi après-midi de 15H00 à 18H30, salle A, face à la Médiathèque « les Semailles », route de Barville à Cany-Barville.



› Découvrez la vallée de la Durdent avec les Randonneurs Canycals

Les « Randonneurs Canycals » est une association de 155 adhérents. Nous proposons deux sorties par semaine, les mardis et jeudis après-midi, et parfois une à la journée entière avec pique-nique. Les randonneurs sont prévenus par mail chaque semaine. Nous nous déplaçons dans un rayon de 15 km autour de Cany-Barville. Une fois par mois, une randonnée est prévue avec un goûter en fin de sortie.

Nous proposons diverses excursions à nos membres comme la visite du parc animalier de Cerza, du château de la Roche-Guyon, de la maison de MONET...

Pendant l'année, deux randonnées ouvertes à tous sont organisées en partenariat avec la municipalité

- **1er mai : une randonnée le matin et une l'après-midi, le repas du midi tiré du sac à dos**
- Octobre : Randonnée dans le cadre d'Octobre Rose

Les personnes souhaitant adhérer, faire un essai ou obtenir plus d'informations sur notre association peuvent contacter François RAIMBOURG au 06.20.18.37.43 ou par mail à l'adresse : raimbou.francois@orange.fr



› Le château de Cany, un trésor du patrimoine normand

Majestueuse porte d'entrée de la commune, le château de Cany-Barville est une fierté du patrimoine architectural du pays de Caux.

Construit de 1640 à 1646 sur commande de Pierre LE MARINIER, un parlementaire de Rouen, le château de Cany a été conçu selon les plans de François MANSART, le célèbre architecte considéré comme le principal précurseur de l'architecture classique en France. Le château fait l'objet d'une inscription au titre de monument historique en 1930.

Un bijou fait de briques et de pierres

Au total, le château de Cany comporte une surface habitable de 1 300 m². Ses matériaux de construction sont la brique, la pierre de calcaire, le grès puis l'ardoise pour la toiture. Ses appartements illustrent diverses époques d'art et de vie locale.

Parmi les différents propriétaires du château nous pouvons, entre autres, citer Pierre de BEC DE LIEVRE, Anne-Christian DE MONTMORRENCY-LUXEMBORUG. Actuellement, il appartient à Laure NORMAND, la fille du défunt comte Antoine de DREUX-BREZE.

Le parc et les abords

Le château de Cany est entouré d'un parc à l'anglaise de 30 hectares, agrémenté de bassins et d'une demi-lune en eau.

A proximité immédiate du parc, vous pouvez admirer la chapelle de Notre-Dame-de-Barville, bâtie en 1527 selon une inscription sur l'un des piliers. Elle est située sur une petite île de la Durdent, à côté d'un petit pont et du seul gué de la vallée de la Durdent. Historiquement, la chapelle dépendait de l'abbaye de Valmont dont les seigneurs étaient la famille de GUYON-MATIGNON, puis des GRIMALDI, Princes de Monaco. Tous les premiers dimanches de mai, de nombreuses personnes viennent s'y recueillir lors d'un pèlerinage dédié à Saint-Siméon, un saint traditionnellement invoqué pour guérir les maladies de peau. La chapelle est également ouverte pendant les journées européennes du patrimoine.

Plus à l'écart, vous pouvez observer la chapelle de Saint-Gilles Saint-Leu sur le hameau de Caniel. Cet édifice religieux, construit en grès, daterait du 17^{ème} siècle. Il appartenait à l'abbaye de Fécamp, et se trouve en face des ruines du château médiéval de la baronnie de Caniel. Des légendes locales font remonter ce lieu de culte à l'époque de Clovis.

« le château de Cany comporte une surface habitable de 1 300 m² »



▲
Vue aérienne du du château de Cany et de son parc



« vous pouvez admirer la chapelle Notre-Dame-de-Barville, bâtie en 1527 selon une inscription sur l'un des piliers »

◀ La chapelle de Notre-Dame-de-Barville vu depuis la pont du gué de Barville



› Boîtes à Lire : partager le plaisir de lire

Les premières Boîtes à lire ont été installées dans la commune. Un grand merci aux partenaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et communauté de communes de la Côte d'Albâtre) ainsi qu'aux bénévoles qui ont construit les boîtes avec du matériel de récupération.

Les premières Boîtes à Lire se trouvent sous l'abri bus du Parking de la salle Daniel Pierre, et près de la Durdent au niveau de la Turbine.

Au total ce sont sept Boîtes qui vont s'inscrire dans le paysage communal : Quartier Greenock, rue Verte, Colombier, Fil de l'Eau, square René COTY, et place du Bailliage de Caux. A terme, et si cette initiative rencontre la satisfaction des usagers, d'autres Boîtes pourront être construites et installées dans la commune.

Le principe est simple : partager le livre et la lecture. Les Boîtes à lire sont conçues pour tous les publics et toutes les formes de littérature exceptées celles qui pourraient heurter la dignité humaine et les livres très spécialisés.

Les livres déposés dans les Boîtes à Lire doivent être en bon état et chacun peut librement se servir.

Les Boîtes à Lire doivent être respectées comme l'est une bibliothèque. Ceux qui ne seraient pas intéressés sont priés de passer leur chemin sans dégrader le bien public, car ils seraient alors sujets à des poursuites.

› L'agenda culturel des prochaines semaines :

- Apéro-lecture par les bibliothécaires sur le thème de la mer : le vendredi 6 mai à 18h30
- Dans le cadre du Printemps de Cany : Exposition « Moins d'ordures pour les générations futures », du 12 mai au 7 juin à la médiathèque. L'exposition sera installée dans le parc des serres municipales le samedi 21 mai. Nous vous proposerons également une conférence à 10h ce jour-là, avec Monsieur Jérémie CHASSING, sur « Comment pensent les plantes ? ». Un atelier créatif sera proposé aux enfants avec les livres désherbés pour la création d'un hérisson.
- Randonnée conte-poésie par les bibliothécaires le samedi 4 juin à 17h30 Sur le chemin des poètes.
- Rencontres auteurs et comédiens autour du livre, le dimanche 3 juillet à la salle Daniel Pierre et des cafés littéraires à la salle du Bailliage Caux !

Mode d'emploi des boîtes à lire :

Je dépose un livre :

Pour tout public : essai, roman, bande-dessinée ou documentaire, livre de cuisine, de peinture, de tourisme, de poésie, de nouvelles, des policiers... Mais pas de journaux, ni de magazines !

Tous les livres sont les bienvenus. Ils sont simplement à déposer dans la Boîte à Lire.

Je prends un livre :

Servez-vous, c'est gratuit et pour tous !

Alors n'hésitez pas, le livre vous attend.

Si possible, je prends un livre et j'en dépose un aussi... sinon les Boîtes à Lire sont vides très vite !

Quelques conseils :

N'oubliez pas que les livres sont à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des livres réservés à un public averti ! Ne déposez pas non plus des livres dégradants pour la personne humaine !

Une idée originale ?

Faire partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.

« Un grand merci aux partenaires (...) ainsi qu'aux bénévoles qui ont construit les boîtes... »



» Un nouveau site web pour la médiathèque

Toute votre médiathèque en un clic très bientôt ! Grâce à ce nouveau site, vous pourrez faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents, prolonger vos prêts en vous connectant à votre «compte-lecteur». Vous trouverez aussi des informations pratiques, les nouveautés, les coups de coeur des bibliothécaires ainsi que le programme des animations culturelles.

Vous aurez également la possibilité d'accéder aux ressources numériques

de la Médiathèque Départementale de la Seine-Maritime, qui comprend : 240 000 références musicales (albums sonores, contes, musique), 5500 films, séries et documentaires (vidéo à la demande), 1600 modules de formation en ligne et 1300 magazines et quotidiens ! Et + de 200 livres numériques à télécharger, tout en étant inscrit à la médiathèque de Cany-Barville !

A très bientôt sur notre site : www.mediathèque.cany-barville.fr



» Profitez du soleil pour découvrir le Chemin des Poètes

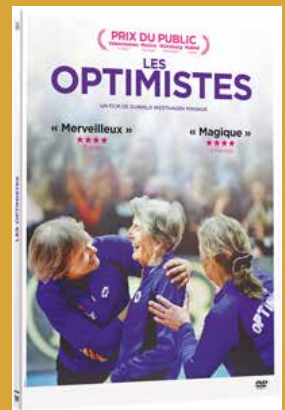
Inauguré dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Louis BOUILHET, le «Chemin des Poètes» est un itinéraire pédestre, d'environ 4 km, mêlant culture, patrimoine architectural et espaces verts.

Il est jalonné de 28 panneaux présentant les œuvres d'illustres poètes, mais également, d'auteurs contemporains.

Le parcours permet de (re)découvrir les principaux monuments ainsi que les parcs et jardins de la petite ville cauchoise. Grâce au «Chemin des Poètes», les promeneurs pourront visiter Cany-Barville d'une manière originale.

Le dépliant est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site : www.mediathèque.cany-barville.fr

Coups de coeur des bibliothécaires



« Les Optimistes » de Gunhild WESTHAGEN MAGNOR

Résumé du film documentaire : Les Optimistes est le nom d'une équipe de volley norvégienne hors du commun : les joueuses ont entre soixante-six et quatre-vingt-dix-huit ans !

Bien que ces mamies sportives n'aient pas joué un seul vrai match en trente ans d'entraînement, elles décident de relever un grand défi : se rendre en Suède pour affronter leurs homologues masculins.

Mais avant cela, il faut broder les survêtements, trouver un sponsor, convaincre l'entraîneur national de les entraîner, mémoriser les règles qu'elles ont oubliées, se lever au petit matin pour aller courir.

Croyez-les : être senior est une chance, et ces «Optimistes» la saisissent en plein vol !

Mon avis : Une merveilleuse leçon de vie quand la vie nous semble difficile..

Un pur moment de bonheur, de partage et de solidarité ! Une belle déclaration d'amour à la vie qui nous aide à se laisser surprendre par la nature drôle et émouvante de cette équipe sénior soudée.. Merveilleux ! (A quand, une équipe de Volley Senior à Cany ?)

Florence JASPART



› Episode 1 : Aux origines de la République

Avec le contexte électoral de l'année 2022, nous vous proposons une série d'articles pour mieux comprendre la République française.

« La République est une idée, la République est un principe, la République est un droit. La République incarne le progrès. » - Victor Hugo

Mais qu'est-ce donc que cette République ? Et en France ?

Démocratie et république :

Le mot « démocratie » vient du grec Demos (le peuple) et kratos (le pouvoir) et qualifie un régime politique où le pouvoir est entre les mains du peuple. La première démocratie est née à Athènes au Ve siècle avant J.-C. Des citoyens athéniens se réunissaient lors d'assemblées pour prendre les décisions politiques, économiques et sociales de l'Etat. Plus tard, Abraham Lincoln, en dira : « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». La démocratie s'oppose donc à la tyrannie.

La république est une forme de gouvernement, la démocratie qualifie plutôt la manière de gouverner. Toutes les républiques ne sont pas démocratiques (régimes autoritaires), et la république n'est pas indispensable à la démocratie (comme certaines monarchies en Europe).

Si en France le pouvoir présidentiel est exercé par un mandat conféré par le peuple, le pouvoir de notre régime politique est entre les mains du peuple. En comparaison, il existe actuellement une trentaine de monarchies dans le monde de critère héréditaire. La notion de République s'oppose donc aux notions de monarchie, empire ou principauté.

Les origines de la république :

La définition du mot « république » a beaucoup varié dans l'histoire et le terme a recouvert des réalités politiques très diverses. La règle générale étant qu'il s'agit d'un régime dans lequel le chef de l'État est au pouvoir après avoir été élu et de façon limitée dans le temps.

La république apparaît à Rome après la chute de la monarchie, vers 509 avant J.-C. quand les Romains se

soulevèrent contre leur roi, Tarquin. Le terme provient de l'expression *res publica*, elle-même issue de *res populica*, c'est-à-dire la « chose du peuple ». (En opposition à *regnum* (royaume)).

La citoyenneté n'étant accordée qu'à quelques individus, à Rome, le pouvoir est dominé par de puissantes familles. On aura aussi le cas des républiques aristocratiques au Moyen Âge (à Venise par exemple).

En 1748, Montesquieu définit le gouvernement républicain comme celui « où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la puissance souveraine ».

L'indépendance des Etats-Unis (1776) et l'abolition du régime monarchique en France (1792) créent les premières grandes républiques. Il faudra attendre 1870 avec la fondation de la III^{ème} république, pour que la France connaisse un régime républicain durable.



Figure allégorique de la République datée de 1795 de Antoine - Jean GROS

Les Révolutionnaires croyaient à la vertu pédagogique des images : la République au sens d'Etat dépourvu de monarchie fut représentée par une femme en habit antique, allusion à la République romaine.



› Une nouvelle année de travail pour le CME

Précédemment, nous avons laissé nos jeunes élus fiers du bon déroulement et de la réussite de l'après-midi Halloween.

Courageux et solidaires, ils ont contribué à récolter des fonds offerts pour la recherche lors de la journée du Téléthon. En raison des très mauvaises conditions météorologiques, le « village Téléthon » avait du être déplacé vers la salle des mariages de la mairie. Nos jeunes élus avaient mis en vente, des jouets, des peluches, des livres et des gâteaux. Un grand merci à Mme MARTIN et Mme DOUTRELEAU pour les dons offerts ; aux parents qui ont confectionné les gâteaux et à Mme COURTILLET-LANGE pour l'aide apportée à l'encadrement des jeunes. Ils se sont investis tout au long de la journée et ont ainsi récolté la somme de 122,74€ qui a été remis le lendemain à M. JANOSKA, coordinateur du Téléthon.

L'année 2021 se termina en participant au jury qui récompensa les commerçants qui avaient, cette année encore, décoré avec beaucoup de goût leurs vitrines pour les fêtes de Noël.

Dès janvier, les contraintes sanitaires ayant empêché la cérémonie habituelle des vœux de nouvelle année, ils ont créé une vidéo diffusée sur les divers réseaux afin de présenter leurs projets futurs et souhaiter une bonne année 2022 aux Canycais(e). Afin de mieux visualiser les locaux lors des discussions concernant des projets ciblant les établissements scolaires, les animatrices ont fait découvrir les deux écoles élémentaires (Louis PERGAUD et Jeanne d'ARC) à l'ensemble des jeunes élus.

Le début de l'année 2022 a été marqué par la reconnaissance des actions portées par le CME de 2021. Le projet visant à nous sensibiliser à ne pas jeter de déchets, de mégots dans les « bouches d'égouts », (opération ici commence la mer ne vous trompez pas de poubelle) a été repris par les enseignants du collège Louis Bouilhet.

Les collégiens ont travaillé sur le thème des déchets, prévoyant des prélèvements dans la Durdent qui seront étudiés par l'association TARA. Invités le 31 janvier par M.LOISEAU, principal de collège, et après la visite de l'exposition, le marquage d'un avaloir d'eaux pluviales a été effectué par les enfants du collège et du CME.



Enfin, Lelya et Idriss ont eu le privilège de participer au conseil municipal adulte du 21 février 2022 en se faisant les porte-paroles de leurs amis et ont émis plusieurs souhaits. Si la mise en couleurs des grilles de l'école Pergaud serait pour eux une valorisation de leur école, ils ont surtout été très critiques sur notre comportement d'adultes. Ils nous ont fait remarquer, que nous ne trions pas assez ou mal, voir trop souvent pas du tout. Ils regrettent que les points d'apports volontaires (verre/papier/ plastique) soient trop souvent confondus avec un dépôt à ordures.

C'est avec beaucoup de conviction qu'ils nous ont posé ces questions :

« Comment inciter les gens à faire du tri-sélectif ? Comment éviter tous ces déchets ? »

Une réflexion salutaire pour tous, qu'ils viendront partager lors du Printemps de Cany, le 21 mai. Mais auparavant, ils auront organisé une chasse au trésor de Pâques, le samedi 16 avril, où de nombreux chocolats seront à gagner.



› Sarah MORAND, une brasseuse engagée et passionnée

C'est avec un grand sourire et la convivialité qu'on lui connaît que Sarah MORAND nous a accueillis, en compagnie de son père, dans les locaux de la brasserie du Phare. Après avoir travaillé en région parisienne et en Belgique, cette trentenaire a décidé de revenir en Seine-Maritime pour créer son entreprise. Entre promotion du savoir-faire local, défense de la cause des femmes dans le milieu brassicole et challenges économiques, découvrez le portrait de Sarah MORAND et ses bières 100% canycaises.

Sarah MORAND, comment vous êtes-vous lancée dans l'entrepreneuriat brassicole ?

« A la suite de plusieurs expériences professionnelles à Paris et à l'étranger notamment dans le monde de l'immobilier d'entreprise, j'ai décidé de changer complètement de carrière. J'avais besoin de faire quelque chose de concret avec mes mains. Au départ, je pensais me tourner vers les métiers du bois mais mon père, brasseur amateur, m'a fait découvrir sa passion et j'ai accroché. En plus du travail artisanal, la bière peut être un produit de très bonne qualité, accessible à tous, qui est synonyme de convivialité, de partage et de fête. Lorsque j'ai réalisé mon premier brassin, je me suis tout de suite dit que c'était le métier que je recherchais. Le projet familial s'est ensuite concrétisé à partir de 2017. »

Pourquoi votre choix d'installation s'est porté sur Cany-Barville ?

« Au moment des attentats de 2015, je travaillais à Paris. J'ai donc vécu un moment dans l'ambiance de peur qui frappait la capitale à cette époque. Je commençais déjà à ne plus apprécier la vie parisienne, mais ces tragiques événements ont été l'élément déclencheur de mon départ. Je ressentais un besoin de retour aux sources. En effet, je suis née à Dieppe, ma famille vit dans la région, c'est donc naturellement que je suis revenue dans le pays de Caux. Pour l'implantation de l'entreprise, nous avons recherché, avec mon père, des locaux dans le secteur de Saint-Valery-en-Caux, mais celui qui nous correspondait le mieux se trouvait à Cany-Barville. Nous l'avons choisi car il est assez grand, mais surtout il est frais même en été. Il permet ainsi de maintenir une température en dessous de 21°C, la chaleur à ne pas dépasser pour brasser. »

Vous plaisez-vous à Cany-Barville ?

« Franchement, on a été agréablement surpris par le dynamisme de la commune. Que ce soit au point de vue commerces de proximité, vie économique ou fréquentation, Cany-Barville est le meilleur endroit des alentours. Nous avons été très bien accueillis par les habitants, les commerçants et la municipalité. Au passage, nous sommes très touchés d'avoir été sélectionnés pour le colis des anciens. Nous voyons cela comme une reconnaissance pour notre métier et nos produits. Au fur et à mesure des années, nous avons constitué une clientèle fidèle avec laquelle nous aimons échanger et prendre des nouvelles. Il y a aussi de nombreux curieux, pas du tout connaisseurs de la bière, qui viennent découvrir ce que nous proposons. »

« ...on a été agréablement surpris par le dynamisme de la commune »

Pourquoi votre produit est-il différent des autres ?

« Lorsqu'on me pose cette question, j'utilise toujours l'exemple du camembert. Je m'explique, au niveau industriel on fabrique le camembert pasteurisé sans goût, à plus petite taille, on conçoit le camembert au lait cru et à l'échelle artisanal nous moulons le camembert à la louche. Ici, on travaille sur des petits volumes ce qui nous permet de se passer d'acide ascorbique ou de sulfite. Nous utilisons uniquement des produits naturels. Nous sélectionnons nous même le houblon et nous avons une plus grande liberté vis-à-vis des fournisseurs. Une autre différence notable entre l'industriel et l'artisanal dans le monde brassicole est le fait que nous ne séparons pas les bières par couleur (blonde, brune, blanche...) mais selon les styles (céréale, houblon, degré d'alcool...). Notre travail est plus affiné et nous mélangeons les saveurs, testons de nouvelles choses... »

Plusieurs causes vous tiennent à cœur dans votre activité professionnelle, pouvez-vous nous en parler ?

« Je suis engagée pour défendre la place des femmes dans le monde brassicole via l'association Pink Boots Society. Avec notre équipe, nous avons obtenu des petites victoires comme le changement de nom du Syndicat National des Brasseurs Indépendants devenu Syndicat National des Brasseries Indépendantes. A travers ce simple changement de mot, les brasseuses se sentiront davantage concernées. Nous avons également créé, avec des adhérentes de l'association, une « vraie bière de femme », c'est-à-dire une bière forte à 8°. Cette action a été lancée pour casser les clichés sur les femmes qui n'aimeraient, soi-disant, que des boissons faiblement alcoolisées. Je suis fortement attachée à la production locale et aux circuits courts. C'est pour cela que nous essayons de mettre en place des partenariats avec des commerces canycais comme la mercerie Bobines et Cousettes ou la poissonnerie Aux Chasses-Marée. Nous travaillons avec quelques bars-restaurants locaux et avec des cavistes comme la Cave de l'Évasion de Cany-Barville. Nous étudions également la possibilité de recycler nos fonds de cuve pour créer du levain pour les boulangeries, de récupérer nos restes de céréales pour faire de la farine et du pain rassis pour brasser. Un véritable circuit fermé permettant de réduire nos déchets. »

« Je suis fortement attachée à la production locale et aux circuits courts. »

Que pouvons-nous vous souhaiter pour la suite ?

« Dans un premier temps, on voudrait terminer l'évolution de notre local. Cela nous permettrait d'augmenter notre production pour réduire les risques de ruptures de stocks et être en capacité d'élargir notre gamme. Comme on adore accueillir le public, lui faire découvrir notre métier et nos bières, nous étudions les possibilités de mettre en place des « visites guidées » sur réservation pour des groupes. A savoir, que les curieux peuvent également venir visiter sans réservation notre local lorsque nous sommes ouverts, s'ils sont peu nombreux. Depuis quelques temps on propose également la location de tireuses à bière et nous vendons des fûts. On souhaite également partager notre passion avec des ateliers de brassage ouvert à tous. »

Brasserie du Phare - 18 route de Fécamp à Cany-Barville

jeudi : 16:00–19:00, vendredi : 16:00–19:00, samedi : 10:00–12:00 (ou sur demande par téléphone)

Téléphone : 06.52.96.61.21 - Commande en ligne : fairemescourses.fr



› Plusieurs plantations d'arbres par le service espaces verts

« En ce début d'année 2022, les agents du service « espace vert » ont réalisé plusieurs plantations dans différents secteurs de la commune. »

Parc du Clos Saint-Martin

Le 17 mars, les agents ont convié des élèves de l'école élémentaire Louis PERGAUD à participer à la plantation de trois arbres : un chêne pédonculé, un tulipier de virginie et un poirier à fleurs. Ces nouveaux « habitants » du parc du Clos Saint-Martin remplacent deux arbres qui ont été abattus, en début d'année, car ils étaient malades et menaçaient la sécurité des passants (selon un rapport de l'ONF).

Résidence l'Orée du Bois

Une fois les travaux d'aménagement du terrain de la résidence l'Orée du Bois terminés, le service a réalisé une haie d'essences locales. Ce brise-vu naturel représente un intérêt pour la biodiversité, mais aussi pour le confort des riverains. La haie est composée d'un arbre (Hêtre, chêne, poirier ou érable) puis dix mètres d'un mélange d'arbustes au feuillage persistant, le tout répété quatre fois.



› Rénovation des salles de bain de la résidence d'autonomie

Les travaux de rénovation des salles de bains de la résidence d'autonomie se sont achevés en mars 2022 après de nombreuses perturbations en raison de l'épidémie de COVID-19. Au total, 39 salles de bain ont été modernisées pour être adaptées aux personnes à mobilité réduite. Ce chantier représente un investissement d'environ 225 000 € réparti en plusieurs années. L'entreprise ROBITAILLE a réalisé la plomberie et la maçonnerie, LAMY LECONTE s'est chargée de la peinture. Les agents du service technique se sont, quant à eux, chargés de l'électricité.

› Des travaux prévus route de Veulettes

Courant avril-mai, des travaux de rénovation du réseau d'eau vont avoir lieu au niveau de la route de Veulettes et du carrefour route de Veulettes/Avenue Maximiliansau. Cette intervention, indispensable pour éviter les fuites d'eau et autres désagréments, engendreront une perturbation de la circulation. Nous vous remercions d'avance pour votre patience et votre compréhension.



LISTE : AGIR ENSEMBLE POUR CANY-BARVILLE

L'équipe de la majorité municipale de Cany-Barville continue d'œuvrer, conformément à son programme, à rendre la ville plus agréable, plus attractive et plus solidaire.

La gazette de Cany-Barville synthétise les projets réalisés et ceux à venir. Au-delà de la communication nécessaire, la « Gazette » contribue à maintenir le lien entre Canycais en vous tenant informés de la vie de notre communauté et des ambitions de la municipalité.

La période de pandémie et maintenant la guerre aux portes de l'Europe nous rappellent que rien n'est jamais acquis et que la solidarité est essentielle. L'équipe de la majorité travaille à maintenir cette solidarité au-delà des différences de point de vue ou des postures politiciennes.

Nos actes quotidiens n'ont aucune autre ambition que celle de vivre dans une ville agréable, dynamique, orientée vers l'avenir. Vous pouvez compter sur nous en tout temps. Période électorale ou pas.

Les défis à relever sont nombreux : démocratique, climatique, économique : à notre échelle, nous contribuerons, avec vous, à faire face. La confrontation d'idées sera toujours préférable à l'absence d'idées.

Pour une municipalité solidaire, l'équipe Agir ensemble pour Cany-Barville.

LISTE : DEMAIN AVEC VOUS, UN NOUVEAU CAP POUR CANY-BARVILLE

Le groupe n'a pas souhaité publier de tribune d'expression en raison de la période électorale.

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Celui-ci régit l'espace réservé à l'opposition dans les supports et publications de la commune. Jusqu'à présent, l'obligation de prévoir un tel espace s'appliquait uniquement aux communes de plus de 3.500 habitants (ainsi bien sûr qu'à l'ensemble des départements et des régions, régis par des dispositions similaires du CGCT).

L'article 83 de la loi NOTRe a prévu d'étendre cette obligation aux communes de 1.000 à 3.500 habitants. Dorénavant, vous trouverez ces tribunes dans la gazette.

Votre agenda des animations

AVRIL

- LUNDI 18 AVRIL : Foire à tout - Cany Handball Club - salle Daniel PIERRE (8h-18h)
- SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1er MAI : Salon de la Maquette - Comité des Fêtes - salle Daniel PIERRE - (10h à 18h)

MAI

- DIMANCHE 1er MAI : Randonnée - Ville de Cany-Barville et Les randonneurs Canycais - Salle Bailliage de Caux
- MARDI 10 MAI : Concert - Conservatoire de musique - Salle Daniel PIERRE
- DU JEUDI 12 MAI AU MARDI 7 JUIN : Exposition « moins d'ordures pour les générations futures » - médiathèque "les Semailles"
- SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI : Loto- Loisirs pour tous - Salle Daniel PIERRE
- DIMANCHE 15 MAI : Tournoi de tarot - Salle Bailliage de Caux
- VENDREDI 20 MAI : La Fête des Quartiers
- SAMEDI 21 MAI : Printemps de Cany - Ville de Cany-Barville - Parc du Clos Saint Martin
- SAMEDI 21 ET 22 MAI : Festival Américain - Cany Route US 66 - Champ de Foire
- DIMANCHE 29 MAI : Thé dansant - Les Friants de l'accordéon - Salle Daniel PIERRE
- MARDI 31 MAI : Don du sang - Salle Daniel PIERRE (14h30-18h30)

JUIN

- VENDREDI 3 JUIN : Spectacle de l'école Jeanne d'Arc - Salle Daniel PIERRE - (20h30)
- SAMEDI 4 JUIN : Randonnée conte-poésie par les bibliothécaires - 17h30
- DIMANCHE 5 JUIN : Foire à tout - Ecole Jeanne d'Arc - Parking de la poste - (8h-18h)
- SAMEDI 25 JUIN : Spectacle - Les lutins de Pergaud - Salle Daniel PIERRE - (14h-17h)
- SAMEDI 25 JUIN : Spectacle - Actiforme - Salle Daniel PIERRE - (20h30)

• La Fête des quartiers

Le vendredi 20 mai, nous vous proposons de vous réunir, entre voisin, pour partager un moment convivial autour d'un repas.

Le but est que les habitants, de chaque quartier de Cany-Barville, puissent s'organiser entre eux afin de créer un événement célébrant la joie de se retrouver.

